



**BRF**

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ  
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO

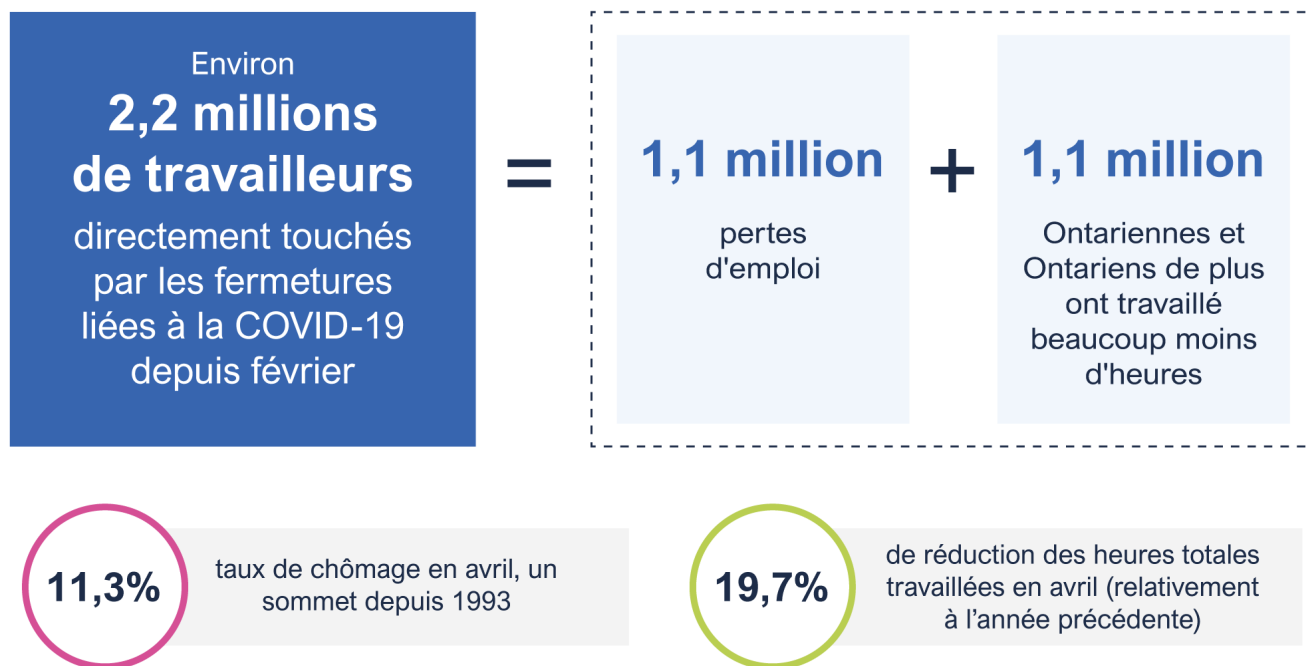
# Marché du travail de l'Ontario pendant la pandémie de COVID-19

Avril 2020

# Messages clés

- Le nombre d'emplois en Ontario a chuté de 689 200 (soit - 9,6 %) en avril, de loin la perte d'emplois la plus élevée enregistrée en un mois à ce jour. L'emploi est à son niveau le plus bas depuis la fin de 2009.<sup>1</sup>
- Le taux de chômage de l'Ontario est monté en flèche pour atteindre 11,3 en avril, une augmentation de plus du double depuis février, pour atteindre le point le plus élevé que nous avons connu depuis juin 1993.
- Le BRF estime que depuis la mise en œuvre des fermetures liées à la pandémie de COVID-19, environ 2,2 millions de travailleurs de l'Ontario (1 emploi sur 3 dans la province) ont été directement touchés soit par une perte d'emploi (1,1 million) ou une réduction dramatique des heures (1,1 million).
- On prévoit que le marché du travail s'améliorera graduellement au cours des prochains mois. Le programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et la réouverture de certains commerces de détail de l'Ontario à compter du début de mai entraîneront vraisemblablement une hausse de l'emploi. Cependant, le rétablissement de l'emploi pourrait être inégal si la réouverture de l'économie prend plus de temps que prévu en raison des inquiétudes persistantes en matière de santé publique.

## Aperçu du marché du travail de l'Ontario en avril 2020



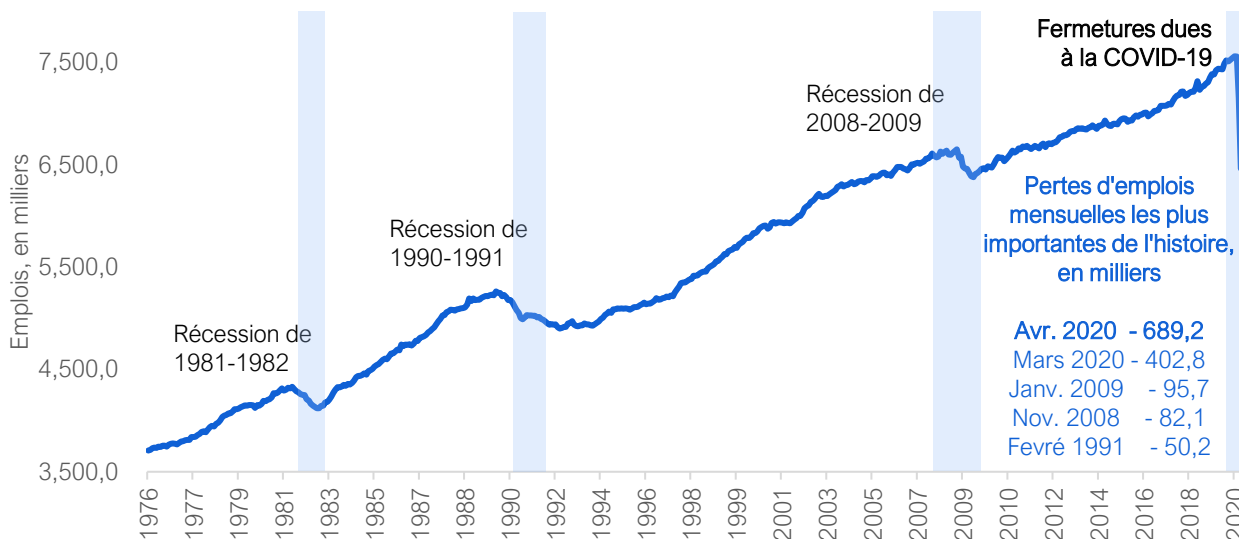
Source : Statistique Canada et BRF.

<sup>1</sup> L'Enquête sur la population active (EPA) est menée chaque mois par Statistique Canada et est fondée sur un échantillon d'environ 15,000 ménages de l'Ontario qui répondent à des questions sur leur statut d'emploi, les heures travaillées et les revenus touchés. L'EPA est le rapport sur l'emploi examiné le plus attentivement au Canada en raison de la rapidité et de la fréquence de sa publication. L'enquête présente une gamme élargie de renseignements sur le marché du travail, comme les différentes industries, la démographie et les données régionales. Les données mensuelles présentées dans ce rapport sont rajustées tous les trimestres, sauf mention contraire. L'Enquête sur la population active de Statistique Canada a été instaurée sous sa forme actuelle en 1976.

# L'Ontario a subi une perte record d'emplois en avril

Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, l'emploi en Ontario a chuté abruptement en avril, pour enregistrer une perte record de 689 200 emplois (soit - 9,6 %), portant les pertes totales d'emploi depuis le début des fermetures liées à la COVID-19 à 1,1 million (soit - 14,5 %). Avec la chute abrupte survenue en avril, le nombre total d'emplois dans la province se trouve à un niveau que nous n'avons pas connu depuis 2009.

**Graphique 1 : L'Ontario a subi en avril la perte d'emplois la plus importante à survenir en un mois**



Source : Statistique Canada et BRF.

En raison de la forte perte d'emplois, le taux de chômage de l'Ontario a grimpé pour atteindre 11,3 % en avril, une hausse comparativement au taux de 7,6 % enregistré en mars. La hausse de 3,7 points de pourcentage du taux de chômage a été la plus forte hausse mensuelle jamais enregistrée, laquelle a amené le taux de chômage à son point le plus élevé depuis juin 1993.

Le taux de chômage d'avril aurait été plus élevé, soit 15,1 %, si de nombreux travailleurs mis à pied n'avaient pas décidé de cesser de chercher du travail en raison de la rareté des possibilités d'emploi. Depuis février, 706 000 des 1,1 million de travailleurs qui ont perdu leur emploi ont décidé de cesser leur recherche, ce qui fait chuter le taux de participation au marché du travail à son niveau le plus bas depuis le record enregistré en 1976.<sup>2</sup> Les taux de participation des jeunes travailleurs (de 15 à 24 ans) et des femmes représentent les chutes les plus importantes depuis le début de la pandémie.

La quasi-totalité (83,3 %) de l'augmentation du chômage a été entraînée par des mises à pied temporaires survenues de février à avril. Le nombre de chômeurs ayant subi une mise à pied temporaire a augmenté d'un facteur 26 en avril comparativement à l'année précédente, l'augmentation la plus importante jamais enregistrée. Ces développements illustrent la nature unique du ralentissement économique actuel. Contrairement aux récessions du passé où la baisse de la demande incitait les entreprises à réduire la production, le ralentissement économique actuel découle de fermetures temporaires exigées par le

<sup>2</sup> Les particuliers qui ont perdu leur emploi et ont décidé de ne pas chercher d'emploi ne sont pas classés comme étant sans emploi et ne sont pas inclus dans la main-d'œuvre.

gouvernement afin de freiner la propagation du virus. La nature temporaire des mises à pied indique également que la plupart des employeurs s'attendent à un retour à des niveaux de dotation en personnel plus normaux au fur et à mesure de la réouverture de l'économie.

## Incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'emploi

En avril, le BRF estime qu'environ 2,2 millions de travailleurs, qui représentent près d'un tiers des personnes employées en février, ont été touchés directement par les fermetures liées à la pandémie, que ce soit par une perte d'emploi, une mise à pied temporaire ou une réduction importante des heures de travail. En plus de la perte nette de 1,1 million d'emplois, le BRF estime que près de 934 000 employés supplémentaires n'ont travaillé aucune heure, tandis que 144 000 autres employés ont travaillé moins que la moitié de leurs heures normales, largement pour des raisons liées à la COVID-19.

**Tableau 1 : Principaux indicateurs de l'emploi en Ontario**

	2019			2020				Moyenne annuelle	
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	2018	2019
Variation totale de l'emploi (en milliers)	- 11,9	17,9	17,1	15,9	- 3,2	- 402,8	- 689,2	114,4	210,2
Taux de chômage (en pourcentage)	5,3	5,5	5,3	5,2	5,5	7,6	11,3	5,6	5,6
Variation de l'emploi par catégorie (en milliers)									
Temps plein	- 17,5	32,5	35,5	10,0	20,3	- 248,5	- 464,4	130,3	156,8
Temps partiel	5,6	- 14,6	- 18,5	6,0	- 23,5	- 154,3	- 224,8	- 15,9	53,4
Employés du secteur public	20,2	6,4	- 3,5	- 6,0	5,3	- 43,5	- 45,2	47,6	9,2
Employés du secteur privé	- 36,1	37,4	34,3	9,3	- 18,1	- 319,5	- 628,0	50,0	122,8
Travailleurs autonomes	3,9	- 25,9	- 13,8	12,7	9,5	- 39,7	- 16,0	16,8	78,2

Source : Statistique Canada et BRF.

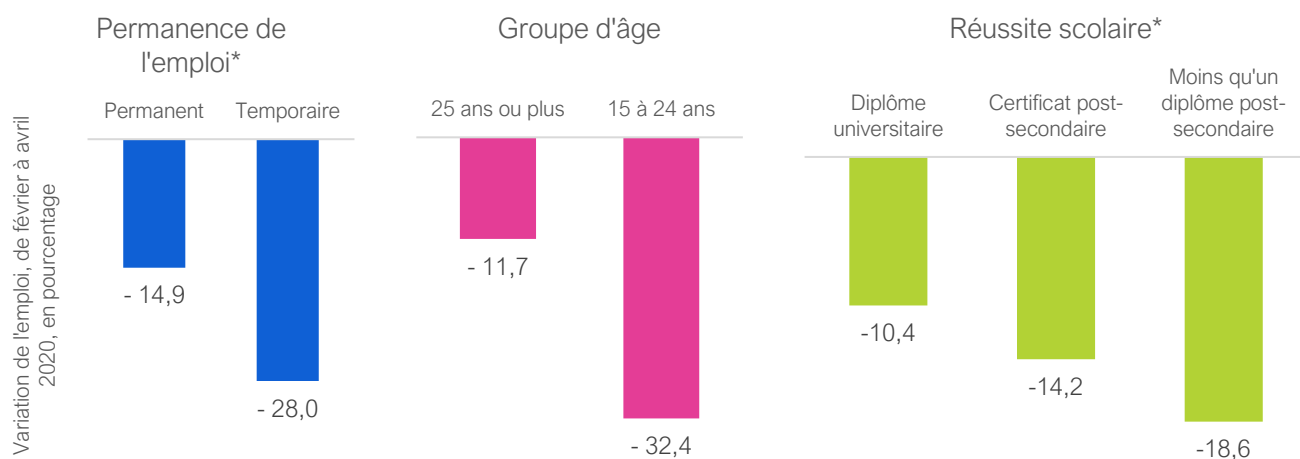
De février à avril 2020, le nombre d'emplois à temps plein a chuté de 712 900 (soit - 11,5 %), tandis que le nombre d'emplois à temps partiel a chuté de 379 100 (soit - 27,9 %). Près de 87 % des pertes d'emploi survenues de février à avril sont survenues dans le secteur privé (- 947 500), tandis que le travail autonome (- 88 700) et les emplois dans le secteur public (- 55 700) ont connu des diminutions relativement plus faibles. Durant la période allant de février à avril, le nombre total de pertes d'emploi chez les femmes (- 577 200, soit - 16,1 %) a été légèrement plus élevé que chez les hommes (- 514 800, soit - 13,0 %).

Le nombre total d'heures travaillées en Ontario a également chuté dramatiquement, tombant à 19,7 % en avril comparativement à l'année précédente, ce qui constitue le nombre d'heures travaillées le plus faible depuis mars 1998. Le secteur de l'hébergement et des services alimentaires a présenté la réduction la plus abrupte du nombre total d'heures travaillées (- 67,4 %), suivi par les secteurs de la construction (- 36,3 %), de l'information, de la culture et des loisirs (- 27,1 %).

## Les travailleurs vulnérables sont plus touchés par les pertes d'emploi liées à la pandémie

Les groupes vulnérables ont connu des chutes plus abruptes de l'emploi durant les fermetures liées à la pandémie. Depuis février, les travailleurs temporaires ont subi des pertes d'emploi à un rythme près de deux fois plus élevé (- 28 %) comparativement aux employés permanents (- 14,9 %).<sup>3</sup> Pour les jeunes travailleurs (âgés de 15 à 24 ans), dont bon nombre sont employés dans des postes temporaires ou à temps partiel, le nombre d'emplois a diminué de 32,4 % de février à avril 2020, soit près de trois fois le rythme des pertes d'emploi des travailleurs de 25 ans et plus (- 11,7 %). L'emploi a également chuté à un rythme plus rapide parmi les travailleurs ayant des niveaux de scolarité inférieurs.

Graphique 2 : Les groupes vulnérables ont subi le plus de pertes d'emplois en raison de la pandémie



\*Chiffres non ajustés pour la saisonnalité.  
Source : Statistique Canada et BRF.

## Tous les secteurs d'industrie ont subi des pertes d'emploi

Depuis le début des fermetures liées à la pandémie, tous les grands secteurs ont subi des pertes d'emploi, tandis que les pertes d'emploi les plus importantes sont concentrées dans les industries où les salaires sont inférieurs à la moyenne.<sup>4</sup> Les industries aux salaires inférieurs ont enregistré des pertes de 778 100 emplois depuis février, ce qui représente 7 emplois perdus sur 10 à l'échelle de l'économie.

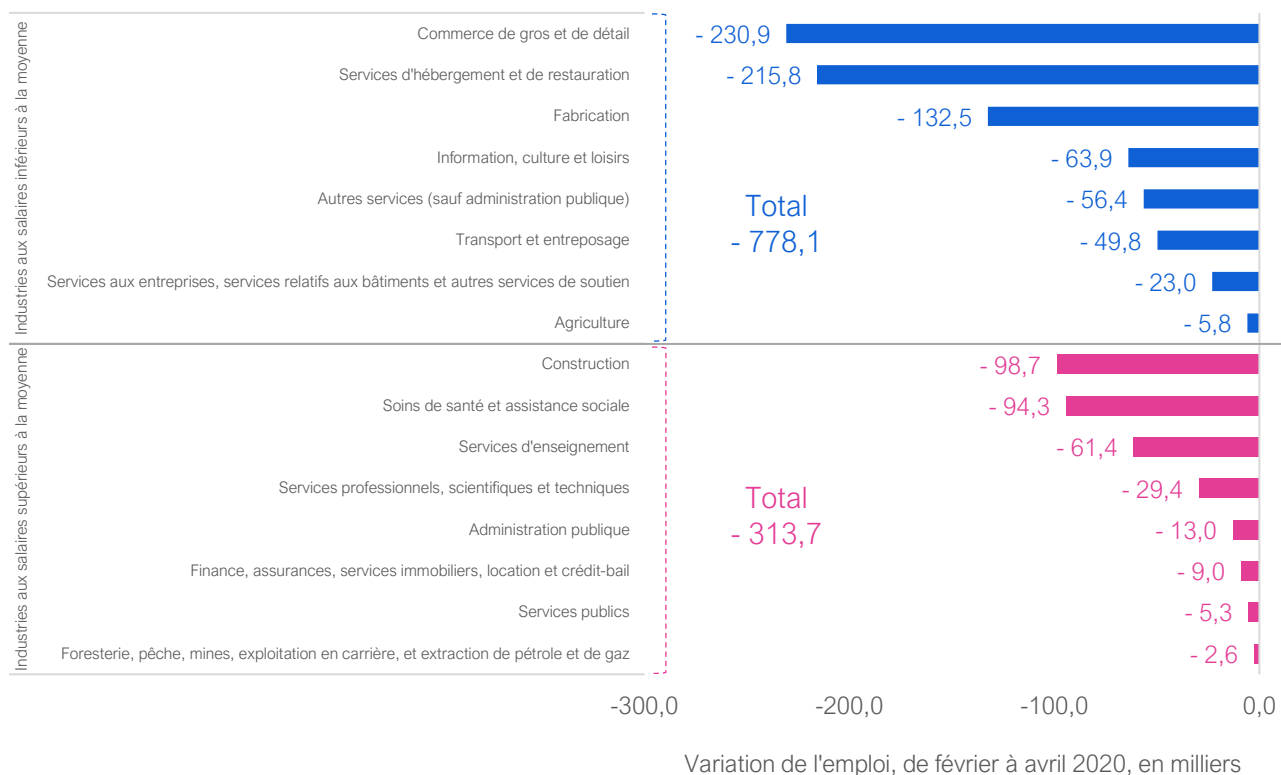
De même, les industries qui tendent à être en contact ou nécessitent des contacts étroits avec le public ont connu des pertes d'emploi importantes, notamment le commerce de gros et de détail (- 230 900, soit - 20,7 %), l'hébergement et les services alimentaires (- 215 800, soit - 48,1 %).

<sup>3</sup> Chiffres non ajustés pour la saisonnalité.

<sup>4</sup> Chiffres fondés sur le taux horaire moyen annuel de 2019.

Tandis que les fermetures liées à la pandémie se sont élargies, certaines industries qui ont subi des pertes d'emploi relativement modestes en mars ont connu un important ralentissement de l'emploi en avril. Dans l'industrie de la construction, les pertes d'emploi étaient 19 fois plus importantes en avril (- 93 800) comparativement au mois de mars (- 4 900). De même, les pertes d'emploi d'avril dans le secteur manufacturier (- 100 900) étaient trois fois plus importantes qu'en mars (- 31 600).

**Graphique 3 : Les pertes d'emploi sont fortement concentrées dans les industries aux salaires inférieurs à la moyenne**



Source : Statistique Canada et BRF.

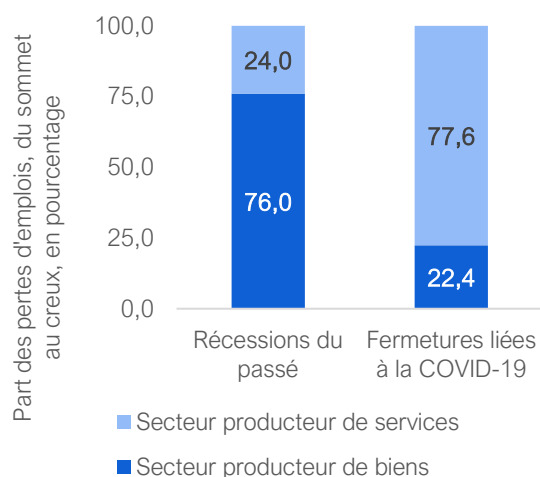
En contraste, les industries qui sont le plus en mesure d'appuyer les employés travaillant à partir de la maison ont connu des diminutions relativement plus petites de l'emploi. Cela inclut les travailleurs des domaines de la finance, des assurances, des services immobiliers, de la location et crédit-bail (- 9 000 emplois depuis février, soit - 1,5 %), de l'administration publique (- 13 000, soit - 3,3 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (- 29 400, soit - 4,3 %).

Historiquement, l'emploi dans le secteur des services s'est avéré plus stable durant les récessions, en partie parce que la demande pour de nombreux services est moins touchée par le cycle économique. En moyenne, le secteur des services en Ontario a subi seulement 24 % des pertes d'emploi durant les trois grandes récessions précédentes (1981-1982, 1990-1991 et 2008-2009), malgré qu'il représente près de 70 % de tous les emplois. Les industries productrices de biens ont enregistré 76 % de la baisse de l'emploi en moyenne au cours des mêmes périodes de récession.

Cependant, comme le ralentissement économique actuel découle de fermetures exigées par le gouvernement, les pertes d'emploi ont été partagées proportionnellement parmi les industries des biens et des services.

Depuis février, le secteur de production des services a compté pour près de 78 % de la chute de l'emploi (- 847 000, soit - 14,0 %), tandis que la part des pertes d'emploi dans le secteur de production de biens s'est élevée à 22 % (- 245 000, soit - 16,4 %).

**Graphique 4 : Le secteur des services a connu d'importantes pertes d'emploi comparativement aux récessions passées**



Source : Statistique Canada et BRF.

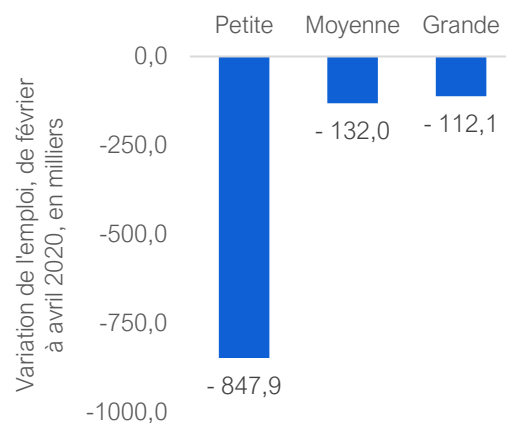
## Depuis février, la majorité des pertes d'emploi est survenue dans les petites entreprises

L'emploi dans les petites entreprises (comptant jusqu'à 99 employés) a chuté de 848 000 travailleurs, soit de 20,5 % de février à avril 2020.<sup>5</sup> Les pertes d'emploi dans les petites entreprises ont représenté près de 78 % de la chute globale de l'emploi, soit bien plus que sa part totale des emplois, qui s'élève à 62 %.

En contraste, l'emploi dans les moyennes entreprises (comptant de 100 à 500 employés) a chuté de 9,2 %, tandis que dans les grandes entreprises (plus de 500 employés), l'emploi a chuté de 10 %.

La chute de l'emploi plus importante chez les petites entreprises découle vraisemblablement de leur accès plus limité au crédit et à une plus faible capacité d'adaptation aux changements rapides causés par la pandémie de COVID-19, comme le télétravail.<sup>6</sup>

**Graphique 5 : Les pertes d'emploi sont concentrées dans les petites entreprises**



Source : Statistique Canada et BRF.

## Perspectives d'avenir

Le rapport sur la main-d'œuvre d'avril présente une indication plus complète de la portée des dommages économiques entraînés par les fermetures dues à la pandémie de COVID-19, qui ont touché 2,2 millions de travailleurs de l'Ontario selon nos estimations. Au cours des prochains mois, on prévoit que le marché de l'emploi de l'Ontario s'améliorera graduellement au fur et à mesure que l'économie est rouverte, bien que le rythme de la reprise peut s'avérer inégal.

Le gouvernement de l'Ontario a publié un cadre de travail pour la réouverture graduelle de la province et a récemment annoncé les nouvelles étapes d'élargissement des ventes admissibles pour les commerces de détail.<sup>7</sup> Ces étapes devraient faciliter un retour graduel au travail pour de nombreux travailleurs de l'Ontario au cours des prochains mois.

De plus, les paiements de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) du gouvernement fédéral ont commencé, ce qui pourrait aider à éviter de plus amples pertes d'emploi et encourager la réembauche d'employés mis à pied.<sup>8</sup>

La publication de l'Enquête sur la population active de mai de Statistique Canada est prévue pour le 5 juin, et présentera les résultats d'emploi pour la semaine de référence du 10 au 16 mai. Suivant la publication des données sur l'emploi de mai, le BRF prévoit produire un rapport qui souligne l'incidence des fermetures liées à la pandémie sur l'emploi dans toutes les grandes régions et villes de l'Ontario.

<sup>5</sup> Estimation du BRF.

<sup>6</sup> Le pourcentage de la main-d'œuvre bénéficiant du télétravail ou qui travaille à distance était plus élevé en moyenne dans les grandes et moyennes entreprises comparativement aux petites entreprises à la fin de mars 2020. Voir [Statistique Canada, Tableau 33-10-0228-01](#).

<sup>7</sup> Consulter les documents [Un cadre visant le déconfinement de la province](#) et [L'Ontario assouplit davantage les restrictions imposées aux commerces de détail et aux chantiers de construction essentiels durant la COVID-19](#).

<sup>8</sup> Pour de plus amples détails, consulter la page [Subvention salariale d'urgence du Canada \(SSUC\)](#).



---

## À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par :

[Sabrina Afroz](#) (économiste) et [Paul Lewis](#) (directeur, Analyse économique et fiscale)



BRF

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ  
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario  
2, rue Bloor Ouest, bureau 900  
Toronto, Ontario M4W 3E2

[fao-on.org/fr](http://fao-on.org/fr) | [info@fao-on.org](mailto:info@fao-on.org) | 416-644-0702

Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2560-9432 (en ligne)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020